

Sous-préfecture d'Avranches

Bureau du développement territorial

Affaire suivie par Romaine MIMÉY

02 33 79 04 48

romaine.mimey@manche.gouv.fr

Arrêté n° 2019-039

ARRETE

Le Préfet de la Manche

Chevalier de la Légion d'Honneur,

Arrêté portant nomination des membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales dans la commune d'YQUELON

(communes de moins de 1 000 habitants et assimilées)

VU le code électoral, notamment ses articles L. 18, L. 19 et R. 7 (nouveaux) ;

VU l'instruction INTA1830120 du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

VU l'arrêté de délégation de signature du 26 mars 2018 de Monsieur Fabrice ROSAY, secrétaire général de la Préfecture de la Manche ;

VU les propositions du maire d'Yquelon ;

VU la désignation d'un délégué par la présidente du tribunal de grande instance de Coutances ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

ARRETE

Article 1er - La commission de contrôle, instituée dans la commune d'Yquelon, est composée comme suit :

Titulaires :

- Conseiller municipal : **Madame Paulette HEULIN**
- Délégué de l'administration : **Monsieur Daniel DOLLEY**
- Délégué du tribunal : **Madame Thérèse MESNILDREY**


Suppléants :

- Conseiller municipal : **Madame Perrine LEMIERE**
- Délégué de l'administration : **Monsieur Philippe JEAN**
- Délégué du tribunal : **Néant**

Article 2 - Les membres de la commission de contrôle chargée de la régularité des listes électorales sont désignés pour trois ans.

Article 3 - Le sous-préfet d'Avranches et le maire de la commune d'**Yquelon** sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Manche.

Saint Lô, le **07 JAN. 2013**
Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,



Fabrice ROSAY